Communiqué

Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit - Edition 2019

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été Initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi et leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des Micro-Entrepreneurs, hommes et femmes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Cette 5^{ème} édition du Programme a connu la participation de 176 candidats porteurs de microprojets localisés dans les différentes régions du Royaume. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de <u>121 micro-projets</u> répondant aux critères du règlement de l'Appel à projets lancé en mai 2019.

Le 5 décembre 2019, au siège de la Caisse de Dépôt et de Gestion, a eu lieu la cérémonie de remise des subventions financières d'un montant de 2,5 MDH octroyées par la Fondation CDG aux candidats retenus, ainsi que des certificats de mérite. Des trophées et des médailles ont été également remis aux AMC participant à cette édition à savoir : Attadamoune, INMAA, Al Amana, Al Karama, Attawfiq, BRJ et ARDI.

La cérémonie a été ouverte par un mot de M. Adellatif Zaghnoun, Président de la Fondation CDG, qui a mis l'accent sur les objectifs de ce programme et ses dimensions socio-économiques.

Ce programme, a-t-il souligné, s'inscrit dans le cadre des Orientations Royales qui placent l'économie solidaire comme composante essentielle permettant de participer à la création d'un nouveau modèle de développement, impliquant toutes les composantes de la société, et permettant l'amélioration des conditions sociales des populations démunies et la réduction des disparités sociales.

M. Zaghnoun a également saisi l'occasion pour remercier l'ensemble des partenaires ainsi que tous les bénéficiaires du programme leur souhaitant succès dans leurs projets et dans leur parcours entrepreneurial.

Pour rappel, chaque année, un appel à candidature est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au soutien du Programme. L'Aide financière de la Fondation CDG qui leur est

attribuée permet de financer une partie ou la totalité de leur apport personnel, et équivalent à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les bénéficiaires suivent également une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire et d'un accompagnement ciblé par le Fonds JAIDA et la FNAM via les AMC dans l'objectif de garantir la viabilité et la pérennité de leurs micro-entreprises.